

Image not found or type unknown



Autotests pour activiés

Par **DidKer**, le **02/09/2021** à **18:48**

Bonjour,

refusant l'injection pour ma fille de 17 ans, et afin qu'elle puisse continuer à faire du handball en club, peut elle faire un autotest sans la présence d'un professionnel, tout en remplissant une attestation sur l'honneur et une photo du dit test? Si oui avez vous le texte de loi à fournir afin de le présenter en cas de refus de l'auto test en question svp?

merci pour votre reponse

cordialement

didier

Par **Marck_ESP**, le **02/09/2021** à **18:55**

Bonjour

C'est le test PCR qui est requis, pour l'autotest, il doit être supervisé par un professionnel de santé, car les gens feraient n'importe quoi....

Par **DidKer**, le **02/09/2021** à **19:09**

Merci de votre réponse.

Mais que le PCR? Il y a le test antigenique aussi il me semble (valide 48h) et j'ai bien lu et entendu l'auto test AVEC attestation sur l'honneur et photo prise du résultat du test, et ce pour une validité de 48h également.

Par **jodelariege**, le **02/09/2021** à **20:10**

bonsoir

l'autotest doit être impérativement réalisé **sous la supervision d'un professionnel de santé**

qui intégrera le résultat dans la base SI-DEP: les photos peuvent être trafiquées et l'attestation sur l'honneur n'est pas fiable

avez vous un texte de loi disant le contraire, ?

Par **P.M.**, le **02/09/2021** à **20:44**

Bonjour,

Mieux vaut consulter des sites officiels pour avoir des informations fiables...

Je vous propose [ce dossier : Autotests : comment utiliser ces nouveaux outils de dépistage en vente en pharmacie ?](#)

J'en extrais :

[quote]

Un test valable pour le pass sanitaire à certaines conditions

Depuis le 9 août 2021, un autotest au résultat négatif de moins de 72 h constitue une preuve de non contamination au Covid-19 pouvant être intégrée au pass sanitaire comme un test RT-PCR ou antigénique. Pour cela, l'autotest doit être réalisé sous la supervision d'un des professionnel de santé qui intégrera le résultat dans la base SI-DEP.

Dans les territoires où les variants circulent fortement, les tests autorisés comme preuves peuvent être limités aux tests RT-PCR ou à certains tests antigéniques.

[/quote]